

Extrait de compte rendu du Conseil Municipal
De Saint Denis de Méré

Séance du 21 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt et un septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BINET, Maire

Etaient Présents : Jean-Pierre BINET, Maire, Manuel MACHADO, adjoint, Gilbert JOUENNE, adjoint, Philippe BOISGONTIER, Régine DAVY (à partir de 21h50), Morgane GESLIN, Jean-Pierre GIRONDEL, Vincent LERAY, Patricia LHERMENIER HUAULT, Stéphane ROCHE (jusqu'à 21h20),

Avaient donné pouvoir : Yannick LEPRINCE à Manuel MACHADO,

Excusés : Ghislaine CHABAS, Laurence DUBRAY,

Absent : Gérard LAFONT.

Monsieur Philippe BOISGONTIER a été élu secrétaire.

1. Point travaux

Voirie 2018 :

Les travaux de voirie 2018, rue de la Libération, trottoirs devant les numéros 22 et 27 rue du Manoir, carrefour rue du Stade et rue d'Harcourt, chemin du Bus et enrochement à Bénusse, ont été réalisés.

Ecole :

Cet été des travaux ont été exécutés en régie, création d'un nouveau bac à sable, nettoyage du parc, mise en place d'éclairages de cour avec détection, deux vidéoprojecteurs ont été réparés et le système d'alerte PPMS a été installé.

Les travaux de menuiseries et de peinture doivent avoir lieu pendant les vacances de la Toussaint et de Noël.

Lagunage :

La réparation des berges du 3^e bassin est réalisée.

2. Budget Général - Décision modificative n°1

Monsieur le maire présente un état d'avancement des comptes à ce jour.

Cette modification n°1 permet d'ajuster le budget en section d'investissement suite aux attributions de subvention et aux montants réels des travaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'organiser la décision modificative correspondante.

3. Tarifs 2019 – Location salle polyvalente

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de maintenir les différents tarifs de location de la salle polyvalente à compter du 1^{er} janvier 2019 comme suit :

LOCATION	ARRHES POUR RÉSERVATION	
<u>SALLE AVEC LA SCÈNE</u>		
Association communale	250 €	125 €
Habitants commune	250 €	125 €
Habitants hors commune	350 €	175 €
1 journée en semaine	150 €	75 €

4. **Tarifs 2019 – Assainissement collectif**

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de reconduire le tarif de la redevance assainissement collectif à partir du 1^{er} janvier 2019 comme suit :

- un forfait semestriel « entretien du réseau » de 15 € H.T.,
- et 0,21 € H.T. par m³ d'eau consommé.

5. **Tarifs 2019 – Assainissement non collectif**

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de reconduire les tarifs du service d'assainissement non collectif à partir du 1^{er} janvier 2019 comme suit :

	Tarifs ttc (inclus les frais de gestion communaux)
- dossiers vente (diagnostic) :	150 €
- dossiers conception (permis construire) :	100 €
- dossiers réalisation (vérification après travaux) :	140 €
- contre visite de levée de réserve :	120 €
- dossiers contrôle périodique (2024) :	150 €

6. **Tarifs cantine scolaire 2018/2019**

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'instaurer un tarif occasionnel 2018/2019 à 4 € par repas. Le tarif précédemment voté à 3,60 € par repas devient le tarif régulier.

7. **Transfert d'office des voies rue de la Chapelle**

L'enquête publique relative à cette procédure aura lieu du 1^{er} au 15 octobre 2018.

8. **SDEC**

Conseil en Energie Partagé (C.E.P.) :

Monsieur le Maire donne lecture du rapport du suivi énergétique du SDEC sur nos bâtiments communaux. Des actions d'amélioration ont déjà été réalisées comme le remplacement des menuiseries à la salle polyvalente et d'autres sont prévues comme le remplacement des menuiseries à l'école.

9. **Questions diverses**

- Rentrée scolaire
64 élèves sont scolarisés à l'école communale. 52 sont rationnaires à la cantine et la garderie accueille une vingtaine d'enfants.
- Repas des Aînés Mérois le 28 octobre 2018
- Manifestations communales
 - Randonnée semi-nocturne le 13/10/2018
 - Cérémonie / expo du 11 novembre
- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciements de l'Etoile Cycliste pour avoir accueilli sur notre commune leur course cycliste du 10 juin 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à minuit.